



## PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Messieurs  
Présidents des **Clubs**  
Présidents des **Clubs Jr**  
Présidents des **Clubs Universitaires**  
du **Panathlon International**

Cc Messieurs  
Conseillers internationaux  
Membres du C.C.C.  
Membres du C.A.B.  
Membres des Commissions  
Présidents de District  
Gouverneurs de Zone  
*du Panathlon International*

Circulaire n° 20/26

Rapallo, 15 juillet 2026

**Objet : envoi du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Panathlon International**

Chers amis,

après avoir reçu une copie du procès-verbal rédigé par le notaire M. Ugo Bechini, qui nous a assistés à distance tout au long de l'Assemblée extraordinaire en question, et après que celui-ci se soit acquitté de toutes les formalités légales, nous procédons à l'envoi du procès-verbal de la 50e Assemblée générale extraordinaire du Panathlon International qui s'est tenue le 6 juin 2026 à Gand.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les Clubs qui, en personne ou par procuration, ont souhaité participer à ce moment important de notre vie associative.

Ce n'était certes pas la première assemblée convoquée pour modifier les Statuts, mais cette fois-ci, cela a également constitué une occasion importante de mettre à jour et d'adapter nos Statuts aux nouvelles dynamiques et réalités dans lesquelles nous évoluons.

Nous avons été appelés à voter sur pas moins de soixante-dix propositions de modification, en plus du vote final sur le texte tel que modifié, soit un total de soixante et onze votes.

Au cours des mois précédents, de nombreuses réunions avaient eu lieu avec les représentants de divers Districts, afin d'examiner et d'évaluer certaines propositions de modification.

Certaines propositions ont ensuite été formulées par des Clubs italiens, tant sur des modifications partagées avec le CI (par exemple les articles 7.1.B, 9.1, 11.2, 18.3, 18.4, 19.3, 19.6, 20 et 24), que sur des propositions visant une formulation différente des règles en vigueur (par exemple, les articles 11.2.J, 11.3, 12.2 et 13.2) et des propositions de modification d'autres articles.

En tant que Président de l'Assemblée, j'ai pu apprécier l'attention avec laquelle tous les participants, qui avaient reçu les textes à examiner traduits en six langues et dont la participation aux travaux avait été facilitée grâce au service de traduction simultanée mis en place spécialement pour l'occasion, ont suivi le débat et le résultat des votes en est un témoignage important.





**PANATHLON INTERNATIONAL**

LUDIS IUNGIT



Je résume ci-dessous les résultats des votes.

En ce qui concerne les propositions du Conseil International, trente ont été approuvées à une large majorité et seules trois n'ont pas été retenues.

Quant aux propositions des Clubs italiens, dix-sept ont été approuvées, six n'ont pas été acceptées et quatorze n'ont pas atteint le quorum minimum.

Parmi toutes les propositions de modification portées à l'attention de l'Assemblée, certaines avaient retenu particulièrement l'attention du CI afin de garantir l'expansion et le caractère international de notre Mouvement, et celui-ci a constaté avec plaisir qu'elles avaient été approuvées par l'Assemblée. Parmi celles-ci, on peut citer notamment la nouvelle formulation de l'article 1.3, des articles 3.6 et 4.1 proposées précisément par le CI, ainsi que la confirmation de l'article 17.2 concernant les Districts et de l'article 28 sur les langues.

Outre le fait d'avoir apprécié l'ambiance sereine et participative, il convient de noter que cette assemblée, qui s'annonçait particulièrement exigeante, s'est au contraire déroulée rapidement, avec la certitude que les votes exprimés avaient bien été recueillis et vérifiés grâce au logiciel spécifique mis à notre disposition par ISAXIS srl, une importante société de développement de logiciels liée au Vice-Président Innocenzi qui, avec ses techniciens, a su mettre en place un système de vote qui a permis de gérer à la fois les votes en présentiel et les votes par procuration, avec même la possibilité de voter séparément sur les différentes propositions de modification présentées par le Conseil International ou par les Clubs.

Tous les participants ont eu la possibilité d'effectuer un test le samedi matin, avant l'assemblée ordinaire, puis de s'entraîner lors des votes de l'assemblée ordinaire, qui s'est d'ailleurs déroulée rapidement tout en permettant de nombreuses interventions.

Cela nous a permis de suivre et de gérer l'ensemble des soixante-et-un vote sans accroc, sans imprévu ni décompte non conforme à l'expression du vote.

Je considère que ce nouveau mode de vote électronique doit également être considéré comme une évolution importante et un pas en avant qui nous permettra, à l'avenir également, d'aborder et de gérer de nouveaux engagements liés aux assemblées grâce au soutien de la technologie.

Je vous salue cordialement, je vous souhaite de bonnes vacances et nous nous revoyons le 19 septembre à Venise pour le Flambeau d'Or.

Giorgio Chinellato  
Président international

